

**Communiqué de presse**

Paris (France) – Le 15 mai 2020 à 17h45

## Point sur le financement du Groupe dans le contexte de la crise sanitaire

**Le Groupe Ymagis (FR0011471291, MAGIS, PEA-PME)**, spécialiste européen des technologies numériques pour l'industrie du cinéma, annonce aujourd'hui que les établissements bancaires partenaires du groupe viennent de refuser de lui accorder des Prêts Garantis par l'État (PGE), dans les conditions définies par le gouvernement français pour financer les entreprises victimes de l'épidémie de SARS-Cov2. Ce refus intervient après plusieurs semaines de discussions sous l'égide du ministère de l'Économie.

La grande frilosité des établissements bancaires français contraste avec l'accueil positif rencontré par le groupe dans d'autres pays européens, où des banques locales n'ont pas hésité à venir appuyer les efforts de redressement des filiales concernées en leur attribuant des prêts soutenus par leurs États.

De fait, les fondamentaux du groupe restent inchangés : la salle de cinéma conserve le même attrait auprès du public et, plus largement, le besoin de films de qualité est plus fort que jamais. Lorsque le secteur aura redémarré, le rôle des entreprises du groupe Ymagis auprès de l'ensemble de la filière cinéma sera plus affirmé que jamais, grâce à ses technologies, ses savoir-faire, ses parts de marché, et grâce à la restructuration de sa dette réussie juste avant l'éclatement de la crise sanitaire. Mais ce rôle ne pourra se concrétiser si l'entreprise n'obtient pas rapidement les financements lui permettant de faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Ymagis a bien pris note des annonces faites par le Ministre de l'Économie et des Finances devant la Représentation Nationale le 17 avril dernier sur la volonté de l'État de se substituer aux banques qui refuseraient l'attribution de PGE, ainsi que de la volonté du gouvernement d'aider les industries culturelles, dont Ymagis fait partie. Le groupe, dont l'activité est directement liée à celle des salles de cinéma, est en effet touché de plein fouet par la fermeture de ces dernières qui a été décidée par l'État.

C'est pourquoi Ymagis en appelle de façon urgente au Gouvernement afin d'obtenir le financement qui lui est indispensable pour traverser la crise actuelle. Dans l'hypothèse où cet appel ne serait pas entendu, Ymagis n'aura d'autre alternative que de solliciter l'ouverture d'une procédure collective qui pourrait mettre fin à la pérennité du groupe, ce qui aurait de lourdes conséquences pour les 750 salariés du groupe.

### Communiqué le 28 mai 2020 : résultats annuels 2019 et CA T1 2020.

#### A PROPOS DU GROUPE YMAGIS

Ymagis est le spécialiste européen des technologies numériques pour l'industrie du cinéma. Fondé en 2007, le Groupe, dont le siège social est à Paris, est aujourd'hui présent dans 22 pays avec 750 collaborateurs et se structure autour de 4 Business Units : CinemaNext pour les activités de services aux exploitants cinématographiques (ventes et installation, solutions logicielles, support technique/NOC et consulting), Eclair pour les activités de services de contenus (post-production, acheminement cinémas, distribution numérique, multilingue et accessibilité, restauration et préservation), Virtual Print Fee (VPF) pour les solutions de financement et « Autres activités » (réalité virtuelle). Pour plus d'informations, connectez-vous sur [www.ymagis.com](http://www.ymagis.com)

YMAGIS est coté sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC Small, CAC Mid and Small et CAC All-Tradable.

#### GROUPE YMAGIS

Jean Mizrahi, Président  
Tél. : +33 (0)1 75 44 88 88  
[investisseurs@ymagis.com](mailto:investisseurs@ymagis.com)

#### CALYPTUS

Mathieu Calleux  
[ymagis@calyptus.net](mailto:ymagis@calyptus.net)  
Tél. : + 33 (0)1 53 65 68 62

